





# SUPPLÉMENT A LA GAZETTE DES TRIBUNAUX

Du 17 décembre 1837.

## TRIBUNAL DE POLICE CORRECTIONNELLE D'ABBEVILLE.

(Correspondance particulière.)

PRÉSIDENCE DE M. DURAND. — Audience du 12 décembre.

### UN NEVEU DE DUGUAY-TROUIN.

Quel est celui de nos lecteurs, quelle est celle de nos lectrices qui oserait, en l'an de grâce 1837, avouer, au milieu d'un salon, ne pas connaître les mœurs maritimes, ce quise traduirait par ces mots: « Je n'ai pas lu M. Eugène Sue, je n'ai pas lu M. Edouard Corbière !... » Grâce à ces deux messieurs, le plus parisien de tous les Parisiens, celui-là même qui n'a pas, dans ses voyages, dépassé le bois de Boulogne, ne s'émeut pas plus à l'idée de la mer qu'il ne tremble devant la réalité de la Seine: une corvette ne lui apparaît pas plus compliquée dans ses détails que le bateau à vapeur de Paris à Saint-Cloud, et il a l'intelligence des termes de *sabord* et de *tribord*, peut-être plus que de certains mots à la mode. Aussi n'avons-nous pas à craindre qu'un philosophe fashionable ou une jeune femme à l'âme malade sentent, l'un sa poitrine d'homme se gonfler, et l'autre ses nerfs de femme se crispent à la lecture d'un jugement qui a refusé de condamner un capitaine de navire qui a battu son mousse.

C'est que ce pauvre capitaine avait, vraiment, un mousse, à bord de l'*Aglas*, capable de mettre à bout, et les dépositions des témoins l'ont prouvé, une patience bien autrement sainte que celle d'un marin. Lui disait-on de travailler, le mousse prenait sa pipe; de rester à bord, il débarquait; de se taire, il ne faisait trêve à ses insolences. Force était alors au capitaine de s'emporter, fut-il le petit neveu du grand Duguay-Trouin; car cet homme un instant assis sur le banc des prévenus, mais qu'aucune force humaine n'y pourrait clouer plus long-temps; cet homme qui, le rouge au front, va s'asseoir près de son avocat, c'est le capitaine L..., c'est le petit neveu de Duguay-Trouin! Quelques gestes plus ou moins brusques, une correction de bord bien bénigne, tel était le seul grief qui amenait à la barre de la police correctionnelle le descendant de notre illustre marin. Sur la plaidoirie de M. Malot, le capitaine L... a été acquitté, et le ministère public qui l'avait chèrement accusé, et l'avocat qui l'avait défendu, et les magistrats qui l'avaient acquitté, eussent à jamais ignoré, s'il y avait eu condamnation, le secret de son illustre origine.

C'était peut-être se nuire que de garder ce demi incognito; c'était du moins faire preuve de respect dû à un grand nom; et le capitaine L... n'en a que plus le droit aujourd'hui de s'enorgueillir de la gloire de son grand oncle, après n'avoir pas voulu que cette gloire lui servit de patronage sur le banc de la police correctionnelle.

## CHRONIQUE.

### DÉPARTEMENTS.

ARRAS, 14 décembre. — M. Degouve Denunquie, l'un des rédacteurs-gérans du *Progrès*, a reçu hier une citation à comparaître, le 22 de ce mois, devant la Cour d'assises de Saint-Omer, siégeant sans l'assistance du jury, sous la prévention du délit de complot tendant à la destruction de l'édifice de la ville, et de mauvaise foi.

Ce délit est imputé à M. Degouve Denunquie à l'occasion d'un article publié sur l'acquisition de l'*Amanach populaire de France*.

— DIEPPE. — La justice poursuit avec un infatigable zèle l'instruction du drame sanglant de Douvrend. Aux inculpés déjà évacués sur Rouen, vont hientôt se joindre quatre ou cinq autres prévenus qu'on attend d'un moment à l'autre à la prison de Dieppe. Hier, quatre enfants de la famille Gaudry, que l'arrestation de leurs parents laissait dans l'abandon, ont été transférés à l'hospice de notre ville. On assure que les naïves indiscretions d'un de ces enfants, recueillies par une personne qui suivait leurs mouvements, a mis sur les traces de nouvelles preuves de culpabilité. Enfin, nous apprenons à l'instant que les magistrats instructeurs, guidés par des indices tout frais, ont dû étendre leurs investigations à Gamaches, département de la Somme.

— VALENCIENNES. — Notre Tribunal est saisi d'un procès élevé à l'occasion d'une société par actions ayant pour objet l'exploitation d'une mine de matières combustibles qu'on prétend exister dans notre département. C'est le 20 de ce mois que sera plaidée cette affaire.

— LE MANS, 13 décembre 1837. — Chapon, jeune soldat de la garnison du Mans, s'en allait devisant avec un de ses camarades par un petit chemin des environs de la ville, où ils devaient rencontrer deux paysans, lorsqu'il aperçut dans le clos voisin du raisin qui commençait à devenir doré. Chapon, qui est galant, pensa que la payse serait sensible à l'offre d'une grappe de raisin, et le voilà franchissant la haie avec son camarade. A peine avait-il mis le pied dans la vigne, qu'arriva le jeune Duluard, fils du propriétaire du clos, qui, sans autre explication, lui tira, à vingt-cinq pas, un coup de fusil chargé à plomb. Le malheureux Chapon, quoique grièvement atteint à la tête, put encore prendre la fuite, mais bientôt il tomba sans connaissance. Son camarade l'avait abandonné, et ce ne fut qu'assez long-temps après qu'il put se rendre à la caserne où il s'évanouit de nouveau.

Depuis près de cinquante jours Chapon est à l'hôpital sans être encore parfaitement guéri. Les médecins prétendent qu'il a du plomb dans la tête.

Duluard, que la chambre du Conseil avait d'abord considéré comme coupable d'un crime, devant ordonner son renvoi devant la Cour d'assises, a été traduit en police correctionnelle. Il a soutenu, pour s'excuser, que l'année passée c'étaient les maraudeurs qui avaient fait la vendange dans sa vigne et que son clos était pillé par le civil et par le militaire.

Le Tribunal a pensé qu'il n'était pas permis de tirer sur un homme pour une grappe de raisin et a condamné Duluard à dix jours de prison.

### PARIS, 16 DÉCEMBRE.

Les doutes sont complètement fixés désormais sur l'arrestation d'Hubert. Ce prévenu est arrivé à la Préfecture de police, d'où, après un interrogatoire subi devant M. le chef de la police municipale, il a été transféré à la Conciergerie et mis immédiatement au secret.

Il paraît certain que la visite minutieuse que l'on a faite des vêtements d'Hubert a amené la découverte du plan d'une machine au moyen de laquelle il eût tenté d'exécuter son projet. Le dessin de cette machine, caché entre la coiffe et la forme de son chapeau, a une grande ressemblance, assure-t-on, avec un projet soumis, il y

a que que temps, au général Bernard, ministre de la guerre, par deux ouvriers de Birmingham, et proposé, sur le refus de ce ministre, au prétendant don Carlos. C'est dans une maison de la place de la Chambre des députés que la machine devait être placée.

On assure que le gouvernement surveillait depuis long-temps les démarches d'Hubert, et que dès le mois d'août on avait su qu'il s'était rendu dans le département de Bas-Rhin, à Vasselonne, son pays natal pour y réaliser une petite somme qui lui permit de mettre à exécution son funeste projet; la police était même, dit-on, informée d'ouvertures qu'il aurait faites dans ces sens à des industriels du département du Bas-Rhin.

Cette préméditation résulterait de papiers saisis chez Hubert, et écrits tant en français qu'en allemand.

L'instruction de cette affaire se poursuit au reste pardevant M. Jourdain avec beaucoup d'activité. Hubert a été interrogé deux fois aujourd'hui.

Indépendamment des arrestations que nous avons déjà annoncées, il en a été opérée de nouvelles hier et aujourd'hui. Les personnes arrêtées sont : M. Godard, propriétaire à Rouen; M. Annat, ouvrier corroyeur; M<sup>lle</sup> Elisa Hergaland, ouvrière de M<sup>lle</sup> Grouvelle; deux personnes enfin ont été arrêtées ce matin en vertu de mandats décernés par M. Jourdain; l'une est le maître de l'hôtel garni de la rue Marie-Stuart, où ont logé l'Anglais Kloppel, et Steuble, mécanicien suisse, arrêtés tous deux le 13; l'autre personne est le propriétaire d'un café-estaminet de la rue Française, où ces deux inculpés avaient l'habitude de se rendre.

M<sup>lle</sup> Grouvelle, qui est assez gravement indisposée, a demandé que M. Magendie, son médecin, fût appelé.

Toutes les personnes arrêtées sont au secret. On annonce que quelques mises en liberté, notamment celle de M. de Brouard, ne tarderont pas à être ordonnées.

— L'affaire de M. Emile de Girardin contre MM. Dornès et Lebreton, qui avait d'abord été indiquée pour l'audience du 23, a été avancée; elle sera appelée à l'audience du mercredi 20, dans le local de la 1<sup>re</sup> chambre de la Cour royale.

— La continuation des débats de l'affaire Massiani n'a pas permis à la 2<sup>e</sup> section de la deuxième quinzaine de novembre de se réunir dans le local ordinaire de ses séances. L'audience a dû être transportée dans la salle de la 2<sup>e</sup> chambre de la Cour royale.

Par suite de ce déplacement, les jurés de cette session, qui ne savaient où se rendre, n'ont pu être réunis en nombre suffisant qu'à deux heures, et encore n'est-ce qu'à l'aide d'un tirage extraordinaire que le jury de jugement pour les affaires du jour a pu être constitué.

La chambre des appels correctionnels a été forcée, de son côté, de siéger dans l'étroite salle de la chambre des mises en accusation.

Cet état de choses fait sentir plus que jamais la nécessité des réformes que l'on se propose d'exécuter dans la distribution des salles d'audiences.

— Voici un vagabond de nouvelle espèce. Ce n'est pas un de ces êtres misérables et souffreteux, pauvres crétiens, litière à la roue de fortune, écrasés par le char de l'aveugle déesse, n'ayant le plus souvent d'autre tort envers la société que d'avoir faim, bien faim, et de n'avoir pas de quoi manger. C'est un vagabond par état, par goût, par vocation; un bohémien né en France, un être libre, à l'état primitif, comprenant la dignité de l'enfant de Paris qui, ayant diné (par hasard), marche par les rues dans sa force et dans sa liberté, fait résonner du talon de sa botte (quand il en a), le pavé du Roi, en disant: « Je suis chez moi, tout cela est à moi, vive la joie et les pommes de terre! » A l'appel de son nom, Moreau se lève avec une aisance qui n'est pas sans grâce, fait un demi-salut qui sent son homme éduqué, sourit à l'auditoire, au Tribunal, salue encore, et répond: « Présent! »

M. le président: Votre état?

Moreau: Artiste, M. le président! comédien!

M. le président: Comment! vous êtes comédien! A quel théâtre?

Moreau: Quand je dis comédien, quand je dis acteur, entendons-nous, s'il vous plaît, j'étais au service d'un comédien, d'un acteur, d'un artiste ambulancier.

M. le président: Dans quel endroit exercez-vous cette profession?

Moreau: Partout et nulle part; où va l'idée, le vent, la propulsion. Tantôt figurant, chef d'emploi, compère, souvent seul pour tout faire, allant toujours... La perruque de filasse, la queue rouge... et l'improvisation... les postiches... Pauvre monde, bon mal an... Après nous la fin du monde.

M. le président: Où avez-vous travaillé en dernier lieu?

Moreau: J'ai quitté M. Cavalier, mon dernier chef, à Rouen, où il a été assez fortuné pour se lancer à travailler dans le grand. Quant à moi, je n'ai pas d'ambition. Je me restreins à gagner le boire, le manger, le coucher, les trois nécessités impérieuses de cette vie humaine... Or donc, je me suis loué à M. le Riche, inventeur du célèbre Cosmorama, connu de tout un chacun qui possède des connaissances et 20 sous pour l'entrée sans être capitaliste. C'est moi, M. le président qui ai fait l'admiration des amateurs à la fête des Loges. En sortant de chez M. le Riche, je me suis voué aux marronnètes, à St-Denis.

M. le président: Avez-vous un domicile?

Moreau: Je logeais au théâtre... c'est-à-dire dans la baraque à porchinelle. Inutile désormais d'avoir un autre domicile. Assez connu, je m'en flatte, je vins de St-Denis à Paris, et sur ma réputation je fus incontinent engagé pour faire le pitre sur le boulevard, avec un professeur, démonstrateur, expérimentateur de physique amusante et récréatrice avec accompagnement de machine électrique. Aussi versé dans la *négromancie* que dans les frictions galvaniques, électro-vitreuses ou résineuses, j'ai vécu là quel que temps sans inquiétude, assez heureux moyennant 1 fr. 75 c. par jour, sauf les bouteilles de Leyde qu'il me fallait vider, sorte de consommation qui influe sur les nerfs, comme vous savez, sans jamais monter à la tête ou satisfaire en quoi que ce soit l'estomac.

M. le président: Voici long-temps que vous êtes sans profession ni moyens d'existence?

Moreau: Le fait est exact, et c'est, je dois le dire, conformément aux prédictions de mon patron, que me voici arrêté sous la prévention de vagabondage. Mais en bonne conscience, le génie comique est-il astreint à un asile fictif et permanent? Le génie, Messieurs, il circule du Vivarais en Normandie, de la Provence au ciel bleu à l'Asace, patrie de la bonne choucroute. Je loge d'une manière conforme à mon état. Artiste en plein vent, je loge en plein air, content du présent, plein d'espoir dans l'avenir. Le talent prendra sa place un jour; son essor ne peut se faire attendre. En



COMPAGNIE FONCIERE DE L'ANCIEN DUCHÉ D'ALBRET. A la demande de plusieurs agronomes forestiers, tous intéressés dans l'opération d'Albret, la Compagnie a cru nécessaire de faire quelques changements aux conditions qui sont expliquées dans le Prospectus qu'elle a publié.

ment qu'au bout de neuf. Ces produits, tant des 30,000 arpens que des 6,000 de haute futaie, formeront un fonds de réserve destiné à assurer les intérêts des Obligations, et à augmenter les dividendes à compter de la 10<sup>me</sup> année.

tant plus fondée du paiement des intérêts de son capital et d'un dividende, que les 6,000 arpens de haute futaie qui seront alors exploités, seront couverts d'arbres qui seront âgés de 32 à 35 ans, et seront mieux aménagés qu'ils ne le sont aujourd'hui; que les 30,000 arpens, donneront un revenu d'autant plus certain que les bois taillis qui les couvriront auront 9 ans au lieu de 7; et enfin que les produits formant une réserve au bout de 9 ans assureront les porteurs des obligations contre toute éventualité dans les revenus des terres.

FABLES DE LA FONTAINE ILLUSTRÉES PAR GRANDVILLE, DEUX MAGNIFIQUES VOLUMES IN-8° VÉLIN, 20 FR.; CHUNE, 28 FR. — H. FOURNIER, rue de Seine, 16; FERROTIN, place de la Bourse.

PUBLIÉ PAR SEMAINE A 3 SOUS LA FEUILLE. ÉTRENNES DE LUXE A BON MARCHÉ. PUBLIÉ PAR MOIS A 2 SOUS LA FEUILLE.

# MAGASIN PITTORESQUE.

1837. MISE EN VENTE DU VOLUME DE LA CINQUIÈME ANNÉE. 1837.

Contenant, comme les années précédentes, le texte de dix volumes in-8 et 300 gravures environ.

PRIX DU VOLUME BROCHÉ : { Pour Paris... 5 fr. 50 c. || Pour les départemens (franco par la poste)... 7 fr. 50 c. } PRIX DU VOLUME, parfaitement relié à l'anglais : { Pour Paris... 7 fr. } (La poste ne se charge pas des volumes reliés.)

Les bureaux de vente et d'abonnement sont RUE JACOB, 30, près la rue des Petits-Augustins.

On peut toujours s'abonner, à compter du 1<sup>er</sup> janvier ou du 1<sup>er</sup> juillet, pour six mois ou pour l'année, savoir :  
LIVRAISONS ENVOYÉES SÉPARÉMENT TOUS LES SAMEDIS. Paris. Prix: Pour six mois... 3 fr. 80 c. Pour un an... 7 50. Départemens, franco par la poste. Pour six mois... 4 fr. 80 c. Pour un an... 9 50.  
LIVRAISONS ENVOYÉES UNE FOIS PAR MOIS. Paris. Prix: Pour six mois... 2 fr. 50 c. Pour un an... 5 20. Départemens, franco par la poste. Pour six mois... 3 fr. 60 c. Pour un an... 7 20.  
Pour prix des volumes ou des abonnemens, on peut envoyer un mandat pris chez le directeur de la poste aux lettres de l'endroit, ou chez un banquier. — Toute demande d'abonnement ou de volume non accompagnée de paiement sera considérée comme non avenue.

L'année 1838 se composera également de 52 LIVRAISONS d'une feuille in-4, sur beau papier satiné. Aucune des conditions n'est changée. 859

Chez CHARLES HINGRAY, 10, rue de Seine-St-Germ., et chez tous les Dépositaires d'Editions pittoresques.

## ŒUVRES DE CHATEAUBRIAND.

La première livraison est en vente.

ÉDITION ILLUSTRÉE

Une livraison tous les samedis.

De 400 Dessins sur bois, par THEOPHILE FRAGONARD, et de 50 Vignettes sur acier et 2 Cartes.

Publiée en 150 livraisons de 32 pages jésus, à 75 centimes la livraison avec couverture.

Association de la Librairie et de la Presse quotidienne.

EN VENTE CHEZ L'ÉDITEUR, RUE COQ-HÉRON, 3.

### HISTOIRE DE LA GRANDEUR ET DE LA DÉCADENCE DE CÉSAR BIROTTTEAU

Parfumeur, chevalier de la Légion-d'Honneur, adjoint au maire du 2<sup>e</sup> arrondissement de la ville de Paris.

NOUVELLE SCÈNE DE LA VIE PARISIENNE

Deux volumes in-octavo, 15 francs.

## M. DE BALZAC.

Deux volumes in-octavo, 15 francs.

On reçoit GRATUITEMENT, à titre de prime, CE NOUVEL OUVRAGE, entièrement inédit de M. DE BALZAC.

En s'abonnant pour six mois (38 fr.), au journal L'ESTAFETTE; ou pour trois mois (20 fr.), au journal LE FIGARO.

On s'abonne à ces deux Journaux quotidiens, à Paris, rue Coq-Héron, 8, et en province chez tous les libraires et Directeurs des postes et des Messageries.

BROCHÉ 2 fr. par la poste, 2 fr. 50 c. (Affranchir.) Relié 2 fr. 25 c. et au-dessus. La poste ne prend pas les livraisons.

SOCIÉTÉ des ANNUAIRES<sup>®</sup> Rue du Mont Blanc, N<sup>o</sup> 8, à Paris.

ANNUAIRE GÉNÉRAL DU COMMERCE ANNUAIRE GÉNÉRAL JUDICIAIRE

PRIX DE CHACUN DE CES DEUX ANNUAIRES 12 F.

ON PEUT VOIR, dès à présent, des volumes specimen au siège de la Société, rue du Mont-Blanc, 8; chez LAINÉ, galerie Véro-Dodat; chez PILLON, successeur de Postelle, rue de la Monnaie, 20; chez PILLOT, rue St-Martin, 173, et chez RENARD, rue Sainte-Anne, 71. L'examen de ces volumes fera facilement apprécier leur supériorité sur tous les ouvrages analogues publiés jusqu'à ce jour.

KAIFFA D'ORIENT.

Cet Alimenti pectoral et stomachique est breveté du gouvernement; il est sain, très nutritif, et guérit les gastrites et toutes les irritations de poitrine et d'estomac. A la pharmacie, rue J.-J. Rousseau, 21.

FUSILS-ROBERT. Pour étrennes.

Prix : 140 à 550 fr. Rue faub. Montmartre, 17.

RUE DE CHARONNE, 165.

### GRAND CHANTIER COUVERT,

Le seul dans tout Paris où l'approvisionnement de l'hiver en bois parfaitement sec soit à couvert dans toute sa longueur sous un vaste hangar. Bois rendu à domicile dans des VOITURES-MESURES qui en assurent le bon cordage. Boisés au poids, Charbon de terre et de bois, Margotins. S'adresser directement et par écrit.

En vente chez DELLOYE, édité, r. des Filles-St-Thomas, 5 et 13, place de la Bourse.

### LE LIVRE DU PEUPLE

Par F. LAMENNAIS.

1 vol. in 8. Prix: broché, 7 fr. 50 c.

PAROLES D'UN CROYANT, nouvelle édition — 1 vol. in-32. — Prix broché, 75 c., e' 1 franc par la poste. C'est chez les mêmes éditeurs que se trouvent tous les autres ouvrages de M. de LAMENNAIS.

Et chez LECOU, éditeur, rue Neuve-des-Petits-Champs, n. 50.

et 9 fr. par la poste.

### Sirup concentré DE SA SEPAREILLE DE QUET PHARMACIEN LYON

Approuvé et reconnu le meilleur dépuratif pour la guérison des maladies récentes et anciennes, des dartres, démangeaisons, taches et boutons à la peau; en un mot, de toutes acrétes ou vices du sang. Brochure in-12. Dépôt dans toutes les villes de France et de l'étranger, et à Paris, aux pharmacies, passage Véro-Dodat, 4; rue St-Denis, 229; rue St-Antoine, 166; rue Dauphine, 38; rue St-Honoré, 327, rue de la Feuillade, 5; rue du Temple, 105, et rue des Martyrs, 8.

### EAU PHÉNOMÉNALE

Pour teindre les cheveux à la minute. L'Eau phénoménale est la seule qui teigne les cheveux à la minute, et en douze nuances, et sans danger. On peut s'assurer de son effet en apportant des cheveux rouges ou blancs, qu'on fera teindre devant soi. On fait des envois en province et à l'étranger. (Affranchir.) Prix: 6 fr. — Le seul dépôt est chez M<sup>me</sup> PECK, rue St-Honoré, 179.

### BREVET D'INVENTION. PÂTE PECTORALE DE REGNAULD AINE

Pharmacien, rue Coquerin, 45, à Paris. SUPÉRIORITÉ CONSTATÉE SUR LES AUTRES PECTORAUX pour guérir les rhumes, catarrhes coqueluches, toux, asthmes, enrouements et maladies de poitrine. Dépôt dans toutes les Villes de FRANCE et de l'ÉTRANGER.

### POMMADE MÉLAINOCOME

L'usage de cette célèbre Pommade devient de jour en jour plus fréquent. Son succès toujours croissant, les éloges publics qu'elle a mérités, nous dispensent à l'avenir de nous appesantir sur des innombrables qualités; nous nous bornerons à rappeler qu'elle teint les cheveux, favoris et moustaches, du plus beau noir, sur-le-champ, et sans préparation, les fait croître et épaisir, et les empêche à jamais de blanchir et de tomber. — Le seul dépôt à Paris est chez M<sup>me</sup> veuve CAVAILLON, Palais-Royal, 133, au 2<sup>e</sup>me, l'entrée par l'allée de l'horloger. Ne pas confondre avec la boutique du parfumeur à côté. — Le prix des pots est de 5, 10 et 20 fr.; et de 10 et 20 fr. en blond et châtain. (Affranchir.)

Chez FURNE et Co, éditeurs du MUSÉE HISTORIQUE DE VERSAILLES, quai des Augustins, 59. Livres utiles pour ÉTRENNES. — Ouvrages ornés de belles gravures.

HISTOIRE UNIVERSELLE par M. le comte de Ségur... OEUVRES DE WALTER-SCOTT... Les Harmonies, 2 vol. 5 fr. — Le même ouvrage, 14 vol. in 8°, sans gravures. 42 fr.

Ouvrages dans le format grand in-8°, imprimés à deux colonnes.

OEUVRES COMPLÈTES DE J.-J. ROUSSEAU, ornés de 24 gravures sur acier... OEUVRES COMPLÈTES DE C. DELAVIGNE, ornées du portrait de l'auteur et de douze vignettes d'après Johannot.

PARIS, CHEZ DUFÉY, ÉDITEUR, RUE DES MARAIS, 17, ET DELLOYE, LIBRAIRE, PLACE DE LA BOURSE, 5.

HISTOIRE DES DUCS DE BOURGOGNE Par M. de BARANTE. — 5<sup>e</sup> édition, 12 vol. in-8, HUIT sont publiés. — En vente: livraisons 97 et 98.

LOUIS XIV, PAR M. CAPEFIGUE. Six volumes in-8. — Quatre volumes sont en vente. Prix: 7 fr. 50 c. le volume. Cette magnifique édition de l'HISTOIRE DES DUCS DE BOURGOGNE est arrivée à son tome VIII<sup>e</sup>, et ses gravures, si belles dès le début de l'entreprise...

GRÉGOIRE VII, PAR M. DE VIDAILLAN. 2 vol. in-8. Prix: 15 fr.

COMPAGNIE VIGNICOLE POUR LA FOURNITURE DES VINS A DOMICILE. SOCIÉTÉ EN COMMANDITE, Capital social de UN MILLION, divisé en actions de MILLE FRANCS.

L'entreprise a pour objet unique la fourniture à domicile des vins naturels de tous les crus, de tous les prix, depuis les qualités inférieures jusqu'à celles des plus hautes classes... L'admission: douze magasins de débit de détail sur différents points de Paris...

Approbation des Facultés de médecine et de pharmacie (CODEX). SIROP ET PATE DE MOU DE VEAU AU LICHEN D'ISLANDE... TRESOR DE LA POITRINE PATE PECTORALE DE MOU DE VEAU... SOCIETES COMMERCIALES... ANNONCES JUDICIAIRES... MAUX DE DENTS... Maladies Secrètes... RUE NEUVE-VIVIENNE, 38 bis...

Imprimé à Paris, le 23 décembre 1837. IMPRIMERIE DE BRUN, PAUL DAUBREN, ET Co, RUE DU MAIL, 5. Vu par le maire du 3<sup>e</sup> arrondissement. Pour légalisation de la signature Brun, Paul Daubren et Co.